

**3-2 Grades des professeurs d'enseignement paramédical du 2ème degré :****VOLUME HORAIRE D'ENSEIGNEMENT DES DEUX (2) SEMESTRES DE FORMATION : 342 H**

N°	MODULES	V. H.
1	Sociologie des organisations et politique de formation	24 H
2	Politiques et techniques de communication interne et externe	24 H
3	Economie de santé et marketing dans la formation	24 H
4	Méthodologie de recherche	24 H
5	Statistiques	24 H
6	Nouvelles technologies et formation	24 H
7	Psychologie et politique de formation	24 H
8	Acquisition et transfert des compétences professionnelles	24 H
9	Stratégie de la formation continue	24 H
10	Le projet d'établissement	30 H
11	Le projet pédagogique	24 H
12	La formation et les méthodes de contractualisation	24 H
13	L'évaluation des coûts de la formation	24 H
14	L'évaluation des acquis professionnels	24 H
	<b>TOTAL</b>	<b>342 H</b>

La formation est organisée en alternance sur deux (2) semestres d'enseignement.

**Travaux obligatoires :**

- Analyse et synthèse de l'ensemble des modules du programme de formation.
- Un mémoire de fin d'études individuel, ou par deux (binôme). Il consiste en un travail de recherche appliquée et qui doit être réalisé durant le semestre 2 de la formation.

L'élaboration du document sera suivi d'une soutenance devant le jury.

## ANNEXE 4

## CORPS DES ERGOTHERAPEUTES

## Grade des ergothérapeutes diplômés d'Etat

## REPARTITION DES MODULES EN 1ère ANNEE

## VOLUME HORAIRE THEORIQUE : 641 H

**1er semestre**

N°	MODULES	V. H.	COEFFICIENT
01	Anatomie (1ère partie)	60 H	3
02	Méthodologie générale	22 H 30	1
03	Terminologie médicale	15 H	1
04	Législation / Ethique professionnelle / Déontologie / Responsabilité	45 H	1
05	Sémiologie	22 H 30	1
06	Biomécanique et cinésiologie (1ère partie)	45 H	3
07	Psychologie (1ère partie)	30 H	3
08	Santé publique / Démographie / Statistiques / Economie de santé	45 H	1
09	Technologie de base (1ère partie)	80 H	3
		<b>365 H</b>	
	<b>EVALUATIONS</b>	<b>18 H</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>383 H</b>	